

Cycle de formation

DROIT DES ÉTRANGERS

octobre - décembre 2018

Bruxelles,
Maison des Associations Internationales

Présentation

Le traditionnel cycle de 5 journées de formation organisé par l'ADDE s'articule autour des questions de séjour, protection internationale, travail et aide sociale, droit international privé familial, nationalité et parcours d'intégration.

L'ADDE asbl propose une formule comportant les éléments méthodologiques suivants :

- Des présentations théoriques orientées vers la pratique permettant une appropriation concrète de la matière ;
- Des interventions données par des praticiens et professionnels spécialisés ;
- Une intervention non juridique par module mettant la matière en contexte et complétant l'information juridique ;

La formation est une formation juridique particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la pratique de terrain.

Elle ne s'adresse pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'OBFG. Comme précédemment, la formation devrait être agréée à raison de **6 points de formation permanente par journée**. L'Institut de formation judiciaire prend en charge les frais d'inscription des magistrats (uniquement pour les magistrats présents à la formation*).

* Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Commission
communautaire
française

Programme

Module I séjour (1)

Vendredi 5 octobre 2018

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > **Introduction au droit de séjour** (bases légales, autorités compétentes, différents types de statuts et motifs d'immigration, redevance et condition d'intégration)
- 09h45 > **Aperçu des titres de séjour pour étrangers**
- 10h15 > Pause-café
- 10h35 > **Regroupement familial** (Regroupement familial (avec les ressortissants de pays tiers, Belges et citoyens européens))
- 12h45 > Pause déjeuner
- 13h45 > **Éléments historiques : Quand c'étaient les Belges qui émigraient** (partie 2)
- 14h30 > **Séjour étudiant**
- 15h45 > **Mineurs étrangers non accompagnés**
- 16h30 > Fin des travaux

Module II séjour (2)

Vendredi 19 octobre 2018

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > **Citoyens de l'union européenne**
- 10h00 > **Autorisation de séjour pour circonstances exceptionnelles (9bis)**
- 10h30 > Pause-café
- 10h50 > **Autorisation de séjour pour maladie grave (9ter)**
- 11h50 > **La migration en chiffres**
- 12h30 > Pause déjeuner
- 13h30 > **Fin de séjour et interdiction d'entrée**
- 14h45 > Pause café
- 15h00 > **Détention administrative et éloignement**
- 16h30 > Fin des travaux

Module III protection

Vendredi 9 novembre 2018

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > **Définition des statuts de réfugié et de protection subsidiaire**
- 10h30 > Pause-café
- 11h00 > **Procédure d'asile**
- 13h00 > Pause déjeuner
- 14h00 > **Accompagnement sociojuridique des demandeurs d'asile**
- 15h00 > Pause déjeuner
- 15h15 > **Recours devant le Conseil du contentieux des étrangers** (plein contentieux, annulation et suspension en extrême urgence)
- 16h30 > Fin des travaux

Vendredi 23 novembre 2018

Module IV travail et aide sociale

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > **Accès au revenu d'intégration et à l'aide sociale**
- 10h30 > Pause-café
- 11h00 > **Droit à l'aide médicale urgente**
- 11h45 > **Droit à l'accueil des demandeurs d'asile**
- 12h45 > Pause déjeuner
- 14h00 > **Droit au travail salarié des étrangers**
- 15h30 > **Droits des travailleurs sans-papiers**
- 16h30 > Fin des travaux

Vendredi 7 décembre 2018

Module V DIP, nationalité

- 08h30 > Accueil
- 09h00 > **Introduction au droit international privé familial**
- 09h30 > **Mariage et cohabitation légale**
- 10h45 > Pause-café
- 11h15 > **Filiation**
- 12h30 > Pause déjeuner
- 13h30 > **Éléments de communication interculturelle dans le domaine familial**
- 14h00 > **Divorce**
- 15h10 > Pause-café
- 15h25 > **Déclaration de la nationalité belge**
- 16h30 > Fin des travaux

Lieu de la formation

Salle Magistrat
Maison des Associations
Internationales
40, Rue Washington -
1050 Bruxelles

Accès

- Tram 81/93/94 ou bus 54 :
arrêt Bailli
- Train : Bruxelles-Midi
+ Métro 2/6 vers Elisabeth :
arrêt Louise
- + Tram 93/94 vers Legrand/
Musée du tram : arrêt Bailli

Horaire

De 8h30 à 16h30

Contact

Rue du Boulet, 22
1000 Bruxelles
Tél : 02/ 227 42 42
Fax : 02/ 227 42 44
veronique.peeters@adde.be
www.adde.be

Droits d'inscription pour la formation complète :

- 300€ (5 modules + documentation + pauses-café)

Tarifs réduits :

- 270€ pour les abonnés à la Revue du droit des étrangers en 2017 et les ASBL
- 250€ pour les avocats stagiaires et les étudiants

De plus, il est possible de déduire 20€ de ce montant si le paiement est effectué avant le 18 septembre 2017 !

Possibilité de s'inscrire à la journée (priorité donnée aux participants à la formation complète) :

- 75€ par module (sans documentation)
- 70€ pour la documentation complète comprenant un syllabus et une clé usb (relevé de la législation pertinente, syllabus d'introduction au droit de séjour des étrangers et quelques outils pratiques).

Paiement sur le compte IBAN : BE53 630-0217856-53 avec la communication : «FDE+nom de la personne inscrite» au plus tard le 1^{er} octobre 2017 ou 10 jours avant le module choisi.

L'inscription n'est effective qu'à partir de :

- la réception du paiement, OU ;
- la réception d'un bon de commande officiel (pour les administrations publiques uniquement).

Formulaire
d'inscription

